



Gemeng Käerjeng
Séance du conseil communal
du 11 octobre 2021

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du lundi 11 octobre 2021.

Présents : Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Mireille Duprel (excusée à partir du point 2.4., procuration à Yves Cruchten), Jean-Marie Bruch, Anne Kihn, Monique Thiry-De Bernardi et Patrick Ciuca, conseillers; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal ff.

Excusés : Nico Funck, conseiller

Début de la séance à 8h15.

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

2. Administration générale

- 2.1. Inondations des 14 et 27 juillet 2021 – Historique et réaction de la Commune et de l'Administration de la gestion de l'eau, et proposition de collaboration en présence de Monsieur Jean-Paul Lickes, directeur de l'Administration de la gestion de l'eau

Les agents de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE), MM Claude Prim et Claude Schortgen, présentent l'historique des deux inondations de juillet 2021, et expliquent quelles mesures ont été prises par l'AGE et quelles mesures doivent encore être mises en œuvre pour prévenir un tel phénomène dans le futur.

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

M. Alain Blasen, ingénieur de la Commune, explique les interventions du Service technique. Pendant cinq semaines, plus de 4 000 heures de travail ont été prestées dans l'intérêt des citoyens concernés.

Bourgmestre Michel Wolter et M. Jean-Paul Lickes, directeur de l'AGE, expliquent les entrevues qui ont eu lieu entre le collège échevinal et les responsables de l'AGE, et font part des mesures qui pourraient être convenues à court, moyen et long terme.

2.2. 2^e plan de gestion des risques d'inondation – Avis

Les représentants du SIACH, M. Raymond Erpelding et Mme Carine Guilloteaux, présentent le deuxième plan de gestion des risques d'inondation, ainsi que l'avis proposé par le collège échevinal au conseil communal.

Approbaton unanime.

2.3. 3^e plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse – Avis

Mme Guilloteaux et M. Erpelding présentent le troisième plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse, ainsi que l'avis proposé par le collège échevinal au conseil communal.

Approbaton unanime.

Conseillère Mireille Duprel quitte la séance.

2.4. Sylviculture - Présentation et vote sur le plan de gestion annuel 2022

Le plan de gestion pour l'année à venir est présenté par M. Marc Gengler, garde-forestier. Un total de 344 500 € est prévu au niveau des dépenses, et 120 000 € au niveau des recettes.

Approbaton unanime.

2.5. Commission des finances – Remplacement d'un membre

Le parti LSAP propose de remplacer M. Théo Adriaensens par M. Andy Schmit en tant que membre de la commission.

3. **Aménagement communal et environnement**

3.1. Plan d'aménagement général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle « Bëschfest » à Bommelscheuer

Mme Carole Juttel, architecte de la Commune, explique les détails de la prochaine phase dans la procédure pour la modification ponctuelle « Bëschfest ».

Approbaton unanime.

3.2. Lotissement d'une parcelle sise à Clemency, 12 rue Basse (section CA de Clemency – numéro cadastral 82/3718)

La parcelle dans la « rue Basse » à Clemency est divisée en deux parties afin d'y permettre un futur projet de construction.

Approbaton unanime.

3.3. Contrat « Pacte Climat 2.0 »

Le nouveau « Pacte Climat » est présenté par l'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill.

Approbaton unanime.

4. **Projets et devis**

4.1. Renouvellement de deux terrains de football à Bascharage - 4/821/221311/20005 - Vote sur le projet et devis

M. Paul Scharlé, architecte de la Commune, présente le projet dont le coût total est d'environ 1 000 000 €.

Approbation unanime.

5. Finances communales

5.1. Crédit supplémentaire sous 4/650/221100/99001 – Acquisition de terrains non affectés

Bourgmestre Michel Wolter demande au conseil communal d'approuver un crédit supplémentaire de 950 000 € pour l'acquisition de terrains dans la « rue Pierre Schütz » à Bascharage dans le cadre d'un droit de préemption.

Approbation unanime.

5.2. Recensement général de la population du 8 novembre 2021 – Fixation des indemnités

En plus de l'indemnité accordée par le STATEC, la Commune verse les indemnités suivantes : 21 € pour la participation à une conférence d'instruction, 0,85 € par immeuble recensé, 1,70 € par ménage/logement recensé et 1 € par individu recensé.

Approbation unanime.

6. Enseignement

6.1. École de musique - Présentation et vote sur l'organisation scolaire de 2021/2022

M. Steve Humbert, directeur de la « Käerjenger Musekschoul », explique en détail l'organisation scolaire pour l'année en cours. 637 élèves suivent les différents cours de musique.

Approbation unanime.

7. Patrimoine communal

7.1. Acte notarié – Échange de terrains à Hautcharage au lieu-dit « rue de Schouweiler »

La Commune échange des immeubles avec la société « Movilliat Terrains S.A. », dont la valeur totale est estimée à 80 € part immeuble.

Approbation unanime.

7.2. Acte notarié – Vente d'un terrain communal à Linger au lieu-dit « rue du Bois »

Les époux Rodrigues-Caçador Lourenço achètent un terrain communal de 0,34 are pour le prix de 10 200 €.

Approbation unanime.

7.3. Acte notarié – Vente d'un terrain communal à Hautcharage au lieu-dit « rue de la Gare »

Les époux Gary-Priests achètent un terrain communal de 1,14 are pour le prix de 34 200 €

Approbation unanime.

7.4. Contrat de bail – Location d'un terrain communal à Hautcharage, 1, rue Jean-Pierre Thill

La Commune loue à Mme Christiane Scornaienchi-Bildgen un terrain d'une superficie estimée à 0,40 € devant sa maison à Hautcharage.

Approbation unanime.

8. Règlements de la circulation

8.1. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal

Un règlement temporaire de la circulation est édicté par le conseil communal.

Approbation unanime.

8.2. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

15 règlements temporaires de la circulation édictés par le collège échevinal, sont confirmés par le conseil communal.

Approbation unanime.

9. Questions et réponses

Séance à huis clos

10. Affaires juridiques

10.1. Convention de transaction extrajudiciaire – Dossier De Queiros Texeira c/ Commune de Käerjeng

11. Personnel communal

11.1. Nomination définitive d'un fonctionnaire du groupe de traitement B1

11.2. Nomination définitive d'un fonctionnaire du groupe de traitement A2

11.3. Engagement d'un conseiller écologique-climat

11.4. Désignation d'un remplaçant temporaire du secrétaire communal

Fin de la séance : 12h30.